

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1288****5 septembre 2002****SOMMAIRE**

Adomia, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	61815	Elefanto, S.à r.l., Dudelange . . . . .	61798
Adomia, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	61815	Eliodoro S.A., Luxembourg . . . . .	61811
Alavita S.A., Junglinster . . . . .	61811	European Hotel Finance (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	61802
Alexandros, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	61814	European Overseas Issuing Corporation S.A., Luxembourg . . . . .	61804
Alice Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61824	European Overseas Issuing Corporation S.A., Luxembourg . . . . .	61804
Alphaline S.A., Luxembourg . . . . .	61817	Europèces Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	61799
Arcania S.A., Luxembourg . . . . .	61788	Finacom International S.A., Luxembourg . . . . .	61789
Arcania S.A., Luxembourg . . . . .	61788	Finarch, S.à r.l., Contern . . . . .	61820
Aryt Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61782	Fineur International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61783
Astinger S.A., Luxembourg . . . . .	61787	FMC Promotions, S.à r.l., Bridel . . . . .	61816
Benetton International N.V. S.A., Amsterdam (Pays-Bas) . . . . .	61808	Fontex Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61810
Best Properties S.A., Luxembourg . . . . .	61791	Fountain Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61782
Bygging Lux, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	61820	Fox International S.A., Luxembourg . . . . .	61784
Cable & Wireless Global Businesses Holding, Luxembourg . . . . .	61804	G.F.I. S.A., Gestion Financière International, Luxembourg . . . . .	61805
Cable & Wireless Global Card Services S.A., Luxembourg . . . . .	61805	G.N. Investissements & Participations Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61817
Cable & Wireless Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	61802	G.N. Investments & Participations Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61817
Cable & Wireless Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	61802	GlaxoSmithKline International (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	61807
Cable & Wireless Western Hemisphere Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	61804	GlaxoSmithKline Investment (Luxembourg) S.A., Mamer . . . . .	61807
Capag S.A., Luxembourg . . . . .	61808	GlaxoSmithKline Luxembourg S.A., Mamer . . . . .	61807
Capale S.A., Luxembourg . . . . .	61795	Grey Worldwide Luxembourg S.A., Bettembourg . . . . .	61801
Capale S.A., Luxembourg . . . . .	61795	Hausmann Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	61815
Capale S.A., Luxembourg . . . . .	61798	Hersi Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61796
Casochri Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61805	Hersi Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61796
CCA, Centrale de Conseils et d'Achats, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	61790	Hospodar S.A., Luxembourg . . . . .	61790
CGER-ASLK Invest S.A., Luxembourg . . . . .	61787	Impex International S.A., Luxembourg . . . . .	61782
CGER-ASLK Invest S.A., Luxembourg . . . . .	61787	Inari Real Estate S.A., Luxembourg . . . . .	61791
Chordia Invest I Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61783	Indolux S.A.H., Luxembourg . . . . .	61800
Ciccarelli International S.A., Luxembourg . . . . .	61788	Innovative Investments S.A., Luxembourg . . . . .	61785
City Radio Productions S.A., Luxembourg . . . . .	61801	Inox Atelier, S.à r.l., Differdange . . . . .	61778
Confy, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	61813	Inox Atelier, S.à r.l., Differdange . . . . .	61778
Context, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	61789	Interpack S.A., Bettembourg . . . . .	61814
Domino Recreativo S.A., Luxembourg . . . . .	61813	Interpack S.A., Bettembourg . . . . .	61814
Eikon Invest III Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61779		
Eikon Invest III Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61779		

Invesco Series Management S.A., Luxembourg . . .	61805	Natumed Vertriebs GmbH, Luxembourg . . . . .	61820
ITS Lux S.A., Luxembourg . . . . .	61794	Newbuild S.A., Luxembourg . . . . .	61784
ITX S.A., Luxembourg . . . . .	61792	Olymbos S.A., Luxembourg . . . . .	61810
J.P. Morgan Capital Holdings Limited, Luxembourg . . . . .	61803	Olymbos S.A., Luxembourg . . . . .	61810
J.P. Morgan Capital Holdings Limited, Luxembourg . . . . .	61803	Olymbos S.A., Luxembourg . . . . .	61810
J.P. Morgan Capital Holdings Limited, Luxembourg . . . . .	61803	Ortano Mare Development S.A., Luxembourg . . .	61794
J.P. Morgan Capital Holdings Limited, Luxembourg . . . . .	61803	Ortano Mare Development S.A., Luxembourg . . .	61794
J.P. Morgan Capital Holdings Limited, Luxembourg . . . . .	61803	Ortolan S.A., Luxembourg . . . . .	61780
Kasomar Holding I Aktiengesellschaft S.A., Luxembourg . . . . .	61795	Ortolan S.A., Luxembourg . . . . .	61780
Kasomar Holding I Aktiengesellschaft S.A., Luxembourg . . . . .	61795	Otti S.A., Luxembourg . . . . .	61786
Kasomar Holding II Aktiengesellschaft S.A., Luxembourg . . . . .	61803	P4 Investments S.A., Luxembourg . . . . .	61818
Kasomar Holding II Aktiengesellschaft S.A., Luxembourg . . . . .	61803	P4 Investments S.A., Luxembourg . . . . .	61819
Keilir Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61814	Pastec S.A., Luxembourg . . . . .	61816
Kensington S.A.H., Luxembourg . . . . .	61796	Pastec S.A., Luxembourg . . . . .	61816
Kensington S.A.H., Luxembourg . . . . .	61796	Pastec S.A., Luxembourg . . . . .	61816
LBK Finance Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61779	Pastec S.A., Luxembourg . . . . .	61816
LBK Finance Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61779	Pecunia Time Invest Holding S.A., Luxembourg . .	61815
Leet Trading S.A., Bettembourg . . . . .	61800	PG Europe 1, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	61807
Leet Trading S.A., Bettembourg . . . . .	61800	PI Europe 1, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	61807
Lousseau Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61808	PLAGEFIN, Placement, Gestion, Finance Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61799
Luxembourg Sylvester, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	61801	PLAGEFIN, Placement, Gestion, Finance Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61799
Luxscan Technologies, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . .	61818	Profam-Finanz-Holding S.A., Hobscheid . . . . .	61785
Luxscan Technologies, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . .	61818	Publichic & Promochoc, S.à r.l., Luxembourg . . .	61783
M.A.R. International S.A., Luxembourg . . . . .	61781	Royal 22 Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61824
M.A.R. International S.A., Luxembourg . . . . .	61781	Royalty Participations S.A., Luxembourg . . . . .	61813
Mahé Presta, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	61797	Sadir S.A., Luxembourg . . . . .	61786
Mahé Presta, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	61797	Société Hôtelière Europe, S.à r.l., Luxembourg . .	61800
Mantilla S.A., Luxembourg . . . . .	61811	Stabon Limburg B.V., Luxembourg . . . . .	61782
Marketing Business Center S.A., Luxembourg . . .	61793	Surfbizzact, S.à r.l., Ehlerange . . . . .	61780
Mechanical Investments S.A., Luxembourg . . . . .	61781	(La) Surveillance Luxembourgeoise S.A., Luxembourg . . . . .	61792
Megève S.A., Luxembourg . . . . .	61811	Tiscali Finance S.A., Luxembourg . . . . .	61824
Mir Fund Management S.A., Luxembourg . . . . .	61797	United Europe Consulting S.A., Luxembourg . . . .	61784
Mir Fund Management S.A., Luxembourg . . . . .	61797	Vacu Vin Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . .	61780
(E.) Miroglio Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61822	Wagons-Lits Tourisme, Luxembourg . . . . .	61822
(E.) Miroglio S.A., Luxembourg . . . . .	61822	Wagons-Lits Tourisme, Luxembourg . . . . .	61822
Mondial Forni International S.A., Luxembourg . . .	61808	Wagons-Lits Tourisme, Luxembourg . . . . .	61823
Natumed Vertriebs GmbH, Luxembourg . . . . .	61820	Wagons-Lits Tourisme, Luxembourg . . . . .	61823
		Xylene Holding S.A., Luxembourg . . . . .	61793

---

**INOX ATELIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4650 Differdange, 116, rue Prinzenberg.  
R. C. Luxembourg B 69.014.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Capellen, le 21 mai 2002, vol. 138, fol. 66, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

S. Benamor.

(50750/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**INOX ATELIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4650 Differdange, 116, rue Prinzenberg.  
R. C. Luxembourg B 69.014.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 21 mai 2002, vol. 138, fol. 67, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

S. Benamor.

(50753/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**EIKON INVEST III HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 82.133.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 10 mai 2002*

- A partir du 7 mai 2002, Mme A. Mauger, administrateur, demeurant à Guernsey, a été appelée à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de M. P.L. Gillson, démissionnaire.

Le mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

Luxembourg, le 10 mai 2002.

Certifié sincère et conforme

EIKON INVEST III HOLDING S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 26, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50492/694/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**EIKON INVEST III HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 82.133.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

EIKON INVEST III HOLDING S.A.

Signature / Signature

(50497/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**LBK FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 82.138.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 10 mai 2002*

- A partir du 7 mai 2002, Mme A. Mauger, administrateur, demeurant à Guernsey, a été appelée à la fonction d'administrateur de la société en remplacement de M. P.L. Gillson, démissionnaire.

Le mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

Luxembourg, le 10 mai 2002.

Certifié sincère et conforme

LBK FINANCE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 26, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50494/694/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**LBK FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 82.138.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

LBK FINANCE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 26, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50499/694/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**VACU VIN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 86.361.

## EXTRAIT

En date du 9 avril 2002, les mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 21.000,- (vingt et un mille euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de VACU VIN LUXEMBOURG, S.à r.l., ont été transférées par SCHNEIDER FAMILY HOLDING B.V. à VACU VIN (MALTA) LTD., Merchants Street 5/2, Valletta VLT 10, Malta.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

Certifié sincère et conforme

VACU VIN LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 26, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50493/694/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**ORTOLAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 12.916.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 36, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

ORTOLAN S.A.

Signatures

(50500/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**ORTOLAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 12.916.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 36, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

ORTOLAN S.A.

Signatures

(50501/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**SURFBIZZACT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4380 Ehlerange, 159, rue d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 78.327.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 29 mars 2002*

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé du 29 mars 2002, que Monsieur Alain Simon, demeurant L-4848 Rodange, 17, avenue Dr. Gaasch, a cédé 10 parts sociales sur les 50 qu'il détenait dans la société SURFBIZZACT, S.à r.l., à PETBURG PARTNERS LTD, demeurant Akara Building, 24 De Castro street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Par conséquent, à compter du 29 mars 2002, la répartition du capital social de la SURFBIZZACT, S.à r.l. est comme suit:

Monsieur Jean-Luc Eichers .....	50 parts sociales
Monsieur Alain Simon. ....	40 parts sociales
PETBURG PARTNERS LTD. ....	10 parts sociales

Pour copie conforme

A. Simon

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1<sup>er</sup> juillet 2002, vol. 324, fol. 46, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(50573/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**M.A.R. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 39.557.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 36, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

M.A.R. INTERNATIONAL S.A.

Signatures

(50503/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**M.A.R. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 39.557.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 36, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

M.A.R. INTERNATIONAL S.A.

Signatures

(50504/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**MECHANICAL INVESTMENTS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 61.905.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juin 2002*

*1<sup>ère</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de ITL 876.600.000,- (huit cent soixante-treize millions six cent mille Lires Italiennes) en EUR au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1 euro pour 1936,27 ITL, de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 452.726,11 (quatre cent cinquante-deux mille sept cent vingt-six euro onze).

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion des comptes en euro au cours de change précité ainsi que pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

*2<sup>ème</sup> résolution*

L'assemblée générale décide également de supprimer la désignation de la valeur nominale de chacune des 8.766 actions représentatives du capital de la Société.

*3<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée Générale décide de convertir le capital autorisé de la société de ITL 2.400.000.000,- (deux milliards quatre cent millions de lires italiennes) en EUR au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1 euro pour 1936,27 ITL, de sorte que le capital autorisé de la société est fixé, après conversion, à EUR 1.239.496,56 (un million deux cent trente-neuf mille quatre cent nonante-six euro cinquante-six cent).

*4<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier le contenu du 1<sup>er</sup> et du 5<sup>ème</sup> paragraphe de l'article 3 des statuts de la société afin de leur donner la teneur suivante:

**Art. 3.** Le capital social est fixé à quatre cent cinquante-deux mille sept cent vingt-six euro onze cent (EUR 452.726,11), représenté par huit mille sept cent soixante-six (8.766) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à un million deux cent trente-neuf mille quatre cent nonante-six euro cinquante-six cent (EUR 1.239.496,56) par la création et l'émission d'actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Signature.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50511/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**STABON LIMBURG B.V.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 59.230.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 36, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

STABON LIMBURG B.V.

Signatures

(50502/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**FOUNTAIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 79.423.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

FOUNTAIN HOLDING S.A.

Signatures

(50505/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**ARYT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 44.601.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 18, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

ARYT HOLDING S.A.

Signature

(50506/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**IMPEX INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 59.396.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires du 6 juin 2001*  
*Résolutions*

1) L'assemblée générale décide de convertir le capital social souscrit de la société de LUF 1.250.000,-, en euro, au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1,- euro pour 40,3399 LUF, de sorte qu'il s'élève, après conversion, à EUR 30.986,69. De plus, l'assemblée générale décide d'augmenter le capital social souscrit d'un montant de EUR 13,31 en vue de le porter de son montant actuel converti de EUR 30.986,69 à EUR 31.000,- (trente et un mille euro), représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de EUR 24,8 (vingt-quatre virgule huit euro) à libérer par incorporation des résultats reportés.

2) L'assemblée générale décide d'affecter la réserve légale de la société, après affectation des résultats de l'exercice, de sorte qu'elle s'élève, après conversion, à EUR 3.100,- (trois mille cent euro).

Par conséquent, les comptes de la société seront tenus dans la nouvelle devise du capital social.

A la suite des résolutions qui précèdent, la teneur de l'article 5 des statuts de la société a la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euro (EUR 31.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule huit euro (EUR 24,8) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50509/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**CHORDIA INVEST I HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 80.166.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

CHORDIA INVEST I HOLDING S.A.

Signatures

(50507/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**FINEUR INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 31.267.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 24 juin 2002*

*Résolution 4*

Suivant la réglementation en vigueur l'assemblée décide de convertir le capital social actuellement exprimé en DEM, en euro au cours de 1,- EUR pour 1,95583 DEM, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002 en approuvant la proposition du conseil d'administration détaillée ci-après:

## A) Capital:

conversion en euros: DEM 1.000.000 à 1,95583 .....	511.291,88 EUR
<i>Capital après conversion</i> .....	<u>511.291,88 EUR</u>

## B) Réserve légale:

conversion réserve légale au 31 décembre 2001: DEM 1.000 à 1,95583 .....	511,29 EUR
<i>Réserve légale après conversion</i> .....	<u>511,29 EUR</u>

## C) Report à nouveau:

conversion résultats reportés au 31 décembre 2001: (DEM 23.769,57) à 1,95583 .....	- 12.153,18 EUR
<i>Report à nouveau après conversion</i> .....	<u>- 12.153,18 EUR</u>

Suite à ces opérations, la situation des fonds propres au 1<sup>er</sup> janvier 2002 sera la suivante:

Capital social .....	511.291,88 EUR
Réserve légale .....	511,29 EUR
Report à nouveau .....	- 12.153,18 EUR
	<u>499.649,99 EUR</u>

*Résolution 5*

L'assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale de chacune des 1.250 actions représentatives du capital de la société.

*Résolution 6*

L'Assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier le contenu du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 3 des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3. 1§.** Le capital social souscrit est fixé à EUR 511.291,88 (cinq cent onze mille deux cent quatre-vingt-onze euros et quatre-vingt-huit centimes), représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale (...).»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50508/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**PUBLICHIC & PROMOCHOC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 34, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 22.894.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(50639/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**FOX INTERNATIONAL, Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 59.145.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juin 2002*

*1<sup>ère</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de ITL 476.425.000 (quatre cent septante-six millions quatre cent vingt-cinq mille liras italiennes) en EUR au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1,- euro pour 1.936,27 liras italiennes,

de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 246.052,98 (deux cent quarante-six mille cinquante-deux euro nonante-huit cent).

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion des comptes en euro au cours de change précité ainsi que pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

*2<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide également de supprimer la désignation de la valeur nominale de chacune des 10.030 actions représentatives du capital de la société:

*3<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier le contenu du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 3 des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social s'élève à deux cent quarante-six mille cinquante-deux euro nonante-huit cent (EUR 246.052,98) représenté par dix-mille trente actions (10.030 actions), sans désignation de valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50510/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**UNITED EUROPE CONSULTING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 54.406.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juin 2002*

*1<sup>ère</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) en EUR au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1 euro pour 40,3399 LUF, de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros).

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion des comptes en euro au cours de change précité ainsi que pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

*2<sup>ème</sup> résolution*

L'assemblée générale décide également de supprimer la désignation de la valeur nominale de chacune des 5.000 actions représentatives du capital de la Société.

*3<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier le premier paragraphe de l'article 3 des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 3.** Le capital social est fixé à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros), représenté par 5.000 actions (cinq mille) sans désignation de la valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50513/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**NEWBUILD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 63.281.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(50666/236/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.



**PROFAM-FINANZ-HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-8371 Hobscheid, 9, rue Hiehl.  
R. C. Luxembourg B 41.619.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juin 2002*

*1<sup>ère</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de BEF 7.000.000,- (sept millions de francs belges) en EUR au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1 euro pour 40,3399 francs belges, de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 173.525,47 (cent septante-trois mille cinq cent vingt-cinq euro quarante-sept cent).

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion des comptes en euro au cours de change précité ainsi que pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

*2<sup>ème</sup> résolution*

L'assemblée générale décide également de supprimer la désignation de la valeur nominale de chacune des 140 actions représentatives du capital de la Société.

*3<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier le contenu du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 5 des statuts de la société afin de leur donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à cent septante-trois mille cinq cent vingt-cinq euro quarante-sept cent (EUR 173.525,47), représenté par 140 actions sans désignation de valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50515/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**INNOVATIVE INVESTMENTS, Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 64.576.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juin 2002*

*1<sup>ère</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) en EUR au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1 euro pour 40,3399 francs belges,

de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euro soixante-neuf cent).

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion des comptes en euro au cours de change précité ainsi que pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

*2<sup>ème</sup> résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 263,31 (deux cent soixante-trois euro trente et un cent),

en vue de le porter de son montant actuel converti de EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euro soixante-neuf cent) à EUR 31.250 (trente et un mille deux cent cinquante euro),

sans émission d'actions nouvelles mais par la seule augmentation de la valeur nominale des 1.250 actions représentatives du capital social pour porter chacune de celles-ci à EUR 25,- (vingt-cinq euro),

à libérer par incorporation des résultats reportés à concurrence de EUR 263,31 (deux cent soixante-trois euro trente et un cent).

*3<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier le contenu du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 5 des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euro (EUR 31.250,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50523/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**OTTI, Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 67.112.

—  
*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juin 2002*

*1<sup>ère</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de ITL 550.000.000,- (cinq cent cinquante millions de Lires Italiennes) en EUR au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1 euro pour 1936,27 ITL,

de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 284.051,29 (deux cent quatre-vingt-quatre mille cinquante et un euro vingt-neuf) représenté par 550 actions d'une valeur nominale de EUR 516,45 chacune.

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion des comptes en euro au cours de change précité ainsi que pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

*2<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier le contenu du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 5 des statuts de la société afin de leur donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à deux cent quatre-vingt-quatre mille cinquante et un euro vingt-neuf (EUR 284.051,29), représenté par cinq cent cinquante (550) actions ayant une valeur nominale de cinq cent seize euro quarante-cinq (EUR 516,45) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50517/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**SADIR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 62.948.

—  
*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 3 mai 2002*

*1<sup>ère</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de LUF 10.000.000,- (dix millions de francs luxembourgeois) en Euros au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1 euro pour 40,3399 francs luxembourgeois, de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 247.893,52 (deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize virgule cinquante-deux Euro).

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion en euros au cours de change précité, et pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

*2<sup>ème</sup> résolution*

L'assemblée générale décide également de supprimer la mention de la valeur nominale de chacune des 10.000 actions représentatives du capital de la Société.

*3<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier la teneur des deux premiers paragraphes de l'article 3 des statuts de la société afin de lui donner la nouvelle teneur suivante:

**Art. 3.** Le capital est fixé à deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize virgule cinquante-deux euro (247.893,52 €) représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale. Ces actions sont rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50526/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**ASTINGER, Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 69.384.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juin 2002*

*1<sup>ère</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de ITL 1.700.000.000,- (un milliard sept cent millions de lires italiennes) en EUR au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1 euro pour 1936,27 lires italiennes, de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 877.976.73 (huit cent septante-sept mille neuf cent septante-six euro septante-trois cent).

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion des comptes en euro au cours de change précité ainsi que pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

*2<sup>ème</sup> résolution*

L'assemblée générale décide également de supprimer la désignation de la valeur nominale de chacune des 17.000 actions représentatives du capital de la Société.

*3<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier le contenu du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 5 des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social est fixé à huit cent septante-sept mille neuf cent septante-six euro septante-trois cent (EUR 877.976,73), représenté par dix-sept mille actions (dix-sept mille actions) sans désignation de valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50518/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**CGER-ASLK INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 50.866.

Le bilan et le compte de pertes et profits clôturés au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 37, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

*Pour la société*

R. De Man

*Directeur financier et administratif*

(50578/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**CGER-ASLK INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 50.866.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire des actionnaires, tenue au siège social, le 26 avril 2002*

L'Assemblée prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale nomme comme nouvel administrateur-délégué pour une durée de six ans prenant fin au terme de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008:

- Monsieur Jean-Marie Defosse, domicilié à 7810 Maffle (Ath) (Belgique), rue des Chauffours, 2.

Pour extrait conforme, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 juillet 2002

*Pour la société*

R. De Man

*Directeur Administratif et Financier*

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 37, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50579/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**CICCARELLI INTERNATIONAL, Société Anonyme.**  
Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 65.109.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juin 2002*

*1<sup>ère</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de ITL 5.000.000.000,- (cinq milliards de lires italiennes) en EUR au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1 euro pour 1936,27 lires italiennes,

de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 2.582.284,50 (deux millions cinq cent quatre-vingt-deux mille deux cent quatre-vingt-quatre euro cinquante cent),

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion des comptes en euro au cours de change précité ainsi que pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

*2<sup>ème</sup> résolution*

L'assemblée générale décide également de supprimer la désignation de la valeur nominale de chacune des 500.000 actions représentatives du capital de la Société.

*3<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier le contenu du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 5 des statuts de la société afin de leur donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social s'élève à deux millions cinq cent quatre-vingt-deux mille deux cent quatre-vingt-quatre euro cinquante cent, représenté par cinq cent mille actions (cinq cent mille actions), sans désignation de valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50519/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**ARCANIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 83.128.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

(50593/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**ARCANIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 83.128.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire  
tenue au siège social en date du 20 juin 2002*

Les rapports de gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant l'exercice 2001 sont approuvés;

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 ainsi que l'affectation du résultat sont approuvés;

Décharge est donnée aux Administrateurs, à savoir Messieurs Jean-Marc Faber, Christophe Mouton et José Jimenez ainsi qu'au Commissaire aux Comptes, à savoir Monsieur Stéphane Best, pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001;

Les mandats des Administrateurs, à savoir Messieurs Jean-Marc Faber, Christophe Mouton et José Jimenez ainsi que celui du Commissaire aux Comptes, à savoir Monsieur Stéphane Best, sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

ARCANIA S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50594/780/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**FINACOM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 60.051.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juin 2002*

*1<sup>ère</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) en EUR au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1 euro pour 40,3399 LUF, de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euro).

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion des comptes en euro au cours de change précité ainsi que pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

*2<sup>ème</sup> résolution*

L'assemblée générale décide également de supprimer la désignation de la valeur nominale de chacune des 1.250 actions représentatives du capital de la Société.

*3<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier le premier paragraphe de l'article 3 des statuts de la société afin de leur donner la teneur suivante:

**Art. 3.** Le capital social est fixé à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euro), représenté par 1.250 actions (mille deux cent cinquante) sans désignation de valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50520/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**CONTEXT, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 3, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 54.882.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 21 juin 2002*

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de LUF 500.000,- (cinq cent mille francs luxembourgeois) en EUR au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1,- EUR pour 40,3399 francs luxembourgeois, de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 12.394,68 (douze mille trois cent nante-quatre euros soixante-huit cents).

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion des comptes en euro au cours de change précité ainsi que pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 605,32 (six cent cinq euros trente-deux cents), en vue de le porter de son montant actuel converti de EUR 12.394,68 (douze mille trois cent nante-quatre euros soixante-huit cents) à EUR 13.000,- (treize mille euros), sans émission d'actions nouvelles mais par la seule augmentation de la valeur nominale des 500 parts représentatives du capital social pour porter chacune de celles-ci à EUR 26,- (vingt-six euros), à libérer par incorporation des résultats reportés à concurrence de EUR 605,32 (six cent cinq euros trente-deux cents).

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier le contenu du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 6 des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 6.** Le capital social souscrit est fixé à treize mille euros (EUR 13.000,-), représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de vingt-six euros (EUR 26,-) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50631/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**HOSPODAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.  
R. C. Luxembourg B 74.306.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juin 2002*

*1<sup>ère</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de LUF 5.635.000,- (cinq millions six cent trente-cinq mille francs luxembourgeois) en EUR au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1 euro pour 40,3399 LUF, de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 139.688,- (cent trente-neuf mille six cent quatre-vingt-huit euro).

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion des comptes en euro au cours de change précité ainsi que pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

*2<sup>ème</sup> résolution*

L'assemblée générale décide également de supprimer la désignation de la valeur nominale de chacune des 5.635 actions représentatives du capital de la Société.

*3<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société afin de leur donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à EUR 139.688,- (cent trente-neuf mille six cent quatre-vingt-huit euro), représenté par 5.635 actions (cinq mille six cent trente-cinq) sans désignation de la valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50521/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**CCA, CENTRALE DE CONSEILS ET D'ACHATS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 64.972.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 21 juin 2002*

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de LUF 500.000,- (cinq cent mille francs luxembourgeois) en EUR au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1,- EUR pour 40,3399 francs luxembourgeois, de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 12.394,68 (douze mille trois cent nante-quatre euros soixante-huit cents).

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion des comptes en euro au cours de change précité ainsi que pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 605,32 (six cent cinq euros trente-deux cents), en vue de le porter de son montant actuel converti de EUR 12.394,68 (douze mille trois cent nante-quatre euros soixante-huit cents) à EUR 13.000,- (treize mille euros), sans émission d'actions nouvelles mais par la seule augmentation de la valeur nominale des 500 parts représentatives du capital social pour porter chacune de celles-ci à EUR 26,- (vingt-six euros), à libérer par incorporation des résultats reportés à concurrence de EUR 605,32 (six cent cinq euros trente-deux cents).

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier le contenu du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 6 des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 6.** Le capital social souscrit est fixé à treize mille euros (EUR 13.000,-), représenté par 500 parts sociales d'une valeur nominale de vingt-six euros (EUR 26,-) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50632/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**INARI REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue J.-P. Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 49.648.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juin 2002*

*1<sup>ère</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de LUF 7.250.000,- (sept millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) en EUR au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1 euro pour 40,3399 LUF, de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 179.722,81 (cent septante-neuf mille sept cent vingt-deux virgule quatre-vingt et un euro). L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion des comptes en euro au cours de change précité ainsi que pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

*2<sup>ème</sup> résolution*

L'assemblée générale décide également de supprimer la désignation de la valeur nominale de chacune des 7.250 actions représentatives du capital de la Société.

*3<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à EUR 179.722,81 (cent septante-neuf mille sept cent vingt-deux virgule quatre-vingt et un), représenté par 7.250 actions (sept mille deux cent cinquante) sans désignation de la valeur nominale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50522/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**BEST PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 11.289.

## DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le douze juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

FIDCORP LIMITED, ayant son siège social à Gibraltar, Watergardens 6, Suite 24, ici représentée par Mademoiselle Alexia Uhl, employée privée, Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ses déclarations et constatations:

Que la société anonyme BEST PROPERTIES S.A., avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, alors notaire de résidence à Hosingen, en date du 15 septembre 1973, publié au Mémorial C du 5 novembre 1973, numéro 195.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 février 1992, publié au Mémorial C du 7 août 1992, numéro 340.

Que la société FIDCORP LIMITED, représentée comme dit ci-avant, s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société BEST PROPERTIES S.A., dont le capital social s'élève à cent cinquante mille Euro (EUR 150.000,-), représenté par six mille (6.000) actions sans valeur nominale entièrement libérées.

Qu'en sa qualité d'actionnaire unique de ladite société, la comparante représentée comme dit ci-avant, prononce par la présente la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

Que la comparante, en sa qualité de liquidateur de la société BEST PROPERTIES S.A., déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société, et que tout le passif de la société est réglé;

Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif restant et qu'il réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

Que décharge pleine et entière est donnée à tous les administrateurs et au commissaire de la société;

Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation, voire à la destruction des actions émises, tant nominatives qu'au porteur;

Que les livres et documents de la société seront déposés à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Uhl, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 12CS, fol. 96, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1<sup>er</sup> juillet 2002.

P. Bettingen.

(50700/202/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

### **LA SURVEILLANCE LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue J.-P. Brasseur.

R. C. Luxembourg B 55.320.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juin 2002*

#### *1<sup>ère</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de LUF 4.000.000,- (quatre millions de francs luxembourgeois) en EUR au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1 euro pour 40,3399,

de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 99.157,41 (quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept euro quarante et un cent).

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion des comptes en euro au cours de change précité ainsi que pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

#### *2<sup>ème</sup> résolution*

L'assemblée générale décide également de supprimer la désignation de la valeur nominale de chacune des 4.000 actions représentatives du capital de la Société.

#### *3<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier le contenu du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 3 des statuts de la société afin de leur donner la teneur suivante:

**Art. 3.** Le capital social est fixé à quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept euro et quarante et un cent (EUR 99.157,41), divisé en quatre mille (4.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50524/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

### **ITX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1250 Luxembourg, 32, rue J.-P. Brasseur.

R. C. Luxembourg B 54.057.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 5 juin 2001*

#### *Complément*

#### *Résolutions*

1)...

2)

3) L'assemblée générale des actionnaires prend acte de l'expiration de l'autorisation accordée au conseil d'administration lors de la constitution, pour une période de cinq ans, d'augmenter le capital dans les limites du capital autorisé s'élevant à EUR 495.787,05 (quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept virgule cinq euro).

A la suite des résolutions qui précèdent, la teneur de l'article 5 des statuts de la société a la teneur suivante:

Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50525/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---



**XYLENE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 53.156.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 21 juin 2001*

*1<sup>ère</sup> résolution*

L'Assemblée générale décide de convertir le capital souscrit de la société de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) en Euros, au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1 euro pour 40,3399 francs luxembourgeois, de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion, à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euro).

L'assemblée décide de tenir les comptes de la société dans la nouvelle devise du capital social et donne tous les pouvoirs au conseil d'administration pour effectuer la conversion en euros au cours de change précité, et pour l'établissement d'un bilan d'ouverture de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

*2<sup>ème</sup> résolution*

L'assemblée générale décide également de supprimer la désignation de la valeur nominale de chacune des 1.250 actions représentatives du capital de la Société.

*3<sup>ème</sup> résolution*

L'assemblée générale des actionnaires prend acte de l'expiration de l'autorisation accordée au conseil d'administration lors de la constitution, pour une période de cinq ans, d'augmenter le capital dans les limites du capital autorisé s'élevant à EUR 1.239.467,62 (un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept virgule soixante-deux Euros).

*4<sup>ème</sup> résolution*

L'Assemblée des actionnaires décide, à la suite des résolutions qui précèdent, de modifier la teneur des deux premiers paragraphes de l'article 3 des statuts de la société afin de lui donner la nouvelle teneur suivante:

**Art. 3.** Le capital est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euro (30.986,69 €), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale. Ces actions sont rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales.

Toutes les actions sont au porteur, sauf disposition contraire de la loi. Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept virgule soixante-deux euro (1.239.467,62 €) le cas échéant par l'émission de 48.750 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits que les actions existantes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50527/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**MARKETING BUSINESS CENTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 28.442.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

*Extraits de l'Assemblée Générale du 13 décembre 2001*

**AFFECTATION DU BENEFICE**

- résultats reportés: .....	LUF 1.538.724,-
Total: .....	LUF 1.538.724,-

*Composition du Conseil d'Administration*

- Monsieur Nico Bindels, administrateur de sociétés, demeurant à Bissen;
- Monsieur Joseph Pennese, cadre technique, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Jean-Luc Baudouin, directeur de sociétés, demeurant à Dudelange.

*Commissaire aux Comptes*

ABAX AUDIT, S.à r.l., à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

(50549/592/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**ITS LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 45, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 71.095.

*Extraits des résolutions prises dans le cadre de l'assemblée générale  
ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 13 juin 2001*

*Résolutions*

1) L'assemblée générale décide de convertir le capital social souscrit de la société de LUF 1.250.000,-, en Euros, au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1,- Euro pour 40,3399 LUF, de sorte qu'il s'élève, après conversion, à EUR 30.986,69. De plus, l'assemblée générale décide d'augmenter le capital social souscrit d'un montant de EUR 263,31 en vue de le porter de son montant actuel converti de EUR 30.986,69 à EUR 31.250,- (trente et un mille deux cent cinquante Euros), représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) à libérer par incorporation des résultats reportés.

2) L'assemblée générale décide de convertir la réserve légale pleine de la société, après affectation des résultats, de LUF 125.000,- en Euros, au cours fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1999, à savoir 1,- Euro pour 40,3399 francs luxembourgeois, de sorte qu'elle s'élève, après conversion, à EUR 3.098,67. De plus, l'assemblée générale décide d'augmenter le montant de la réserve légale d'un montant de EUR 26,33 (vingt six virgule trente trois Euros) en vue de le porter de son montant actuel converti de EUR 3.098,67 à EUR 3.125,- (trois mille cent vingt-cinq Euros).

Par conséquent, les comptes de la société seront tenus dans la nouvelle devise du capital social.

A la suite des résolutions qui précèdent, la teneur du paragraphe 1 de l'article 5 des statuts de la société a la teneur suivante:

Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50528/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**ORTANO MARE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 60.154.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

FIDUPAR

Signatures

(50529/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**ORTANO MARE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 60.154.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire  
qui s'est tenue extraordinairement le 20 décembre 2001  
à 14.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des Administrateurs, pour une période d'un an.

L'Assemblée décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes pour une période d'un an.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale statutaire de l'an 2002 qui approuvera les comptes clôturés au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50545/009/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**CAPALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 57.276.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 21 juin 2002.

FIDUPAR

Signatures

(50530/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**CAPALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 57.276.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 13 avril 2001 à 15.00 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50543/009/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**CAPALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 57.276.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 12 avril 2002 à 15.00 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50544/009/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**KASOMAR HOLDING I AKTIENGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 37.880.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

(50599/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**KASOMAR HOLDING I AKTIENGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 37.880.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

(50602/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**KENSINGTON S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 21.859.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 juillet 2002.

FIDUPAR

Signatures

(50531/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**KENSINGTON S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 21.859.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire  
qui s'est tenue le 12 mars 2001 à 10.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée générale statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui approuvera les comptes au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50542/009/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**HERSI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 11.950.

Les comptes annuels au 30 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

FIDUPAR

Signatures

(50532/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**HERSI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 11.950.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire  
qui s'est tenue le 19 novembre 2001  
à 15.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

- Par ailleurs, l'assemblée générale statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur de Madame S. Sheibani, Madame S. Sheibani Akchoti, Monsieur S. Akchoti et du commissaire aux comptes, Monsieur Bernard Ewen.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui approuvera les comptes au 30 juin 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50541/009/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**MIR FUND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 20.509.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 21 juin 2002.

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

(50533/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**MIR FUND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 20.509.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social le 19 avril 2002 à 11.00 heures*

*Résolution 5*

L'Assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs Messieurs Yves Mirabaud, Marc E. Pereire et Christophe Vallée pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

*Résolution 6*

L'Assemblée décide de reconduire le mandat de Commissaire aux Comptes, ERNST & YOUNG, Luxembourg pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

*Pour le Conseil d'Administration*

BNP PARIBAS LUXEMBOURG SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50539/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**MAHE PRESTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R. C. Luxembourg B 73.032.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

*Experts comptables, réviseurs d'entreprises*

Signature

(50547/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**MAHE PRESTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R. C. Luxembourg B 73.032.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

*Experts comptables, réviseurs d'entreprises*

Signature

(50548/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**CAPALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 57.276.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 21 juin 2002.

FIDUPAR

Signatures

(50534/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**ELEFANTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Dudelange.  
R. C. Luxembourg B 60.541.

L'an deux mille deux, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

- 1.- Madame Marie Josephe Michel, retraitée, demeurant à F54110 Varangéville, le haut d'enfer
- 2.- Monsieur Pierre Locuty, directeur administratif, demeurant à F-57700 Saint-Nicolas-en-Forêt, 2, rue du Boucher
- 3.- Monsieur Alain Tacconi, employé privé, demeurant à F-57140 Woippy, 12, rue de la Gare, ici représenté par Monsieur Pierre Locuty, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé.
- 4.- Monsieur Claude Tholey, employé privé, demeurant à F-54400 Longwy, 5, rue Descarte,
- 5.- Monsieur Philippe Pierron, gérant de société, demeurant à F-57535 Marange-Silvange, 6, Chemin des Altroses, ici représenté par Monsieur Pierre Locuty, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants sub 1.- 3.- 4.- et 5.- sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée ELEFANTO, S.à r.l., suite à une cession sous seing privé de cent quatre-vingt (180) parts appartenant à Monsieur Pierre Locuty, prénommé à Madame Marie Josephe Michel, prénommée,

société ayant son siège social à L-3542 Dudelange, 150, rue du Parc, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 60.541,

constituée par acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner de résidence à Sanem en remplacement de son collègue empêché Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 août 1997, publié au Mémorial C en 1997, page 31507, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 11 décembre 2001, publié au Mémorial C du 3 avril 2002, numéro 518.

Monsieur Claude Tholey et Monsieur Pierre Locuty, préqualifiés, en leur qualité de gérant administratif et technique de la société, déclarent accepter la prédite cession de parts au nom de la société, conformément à l'article 1690 du code civil.

Suite à la prédite cession de parts, les associés ont pris les résolutions suivantes

*Première résolution*

Les associés déclarent que la répartition des parts sociales de la société à responsabilité limitée ELEFANTO, S.à r.l., précitée, est dorénavant la suivante:

1.- Monsieur Philippe Pierron, soixante dix parts sociales . . . . .	70
2.- Madame Marie Josephe Michel, cent quatre vingt parts sociales . . . . .	180
3.- Monsieur Alain Tacconi, quatre vingt parts sociales . . . . .	80
4.- Monsieur Claude Tholey, cent soixante dix parts sociales . . . . .	170
Total: cinq cents parts sociales. . . . .	500

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts, afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt cinq Euro) chacune.

Ces parts sociales sont détenues comme suit:

1.- Monsieur Philippe Pierron, soixante dix parts sociales . . . . .	70
2.- Madame Marie Josephe Michel, cent quatre vingt parts sociales . . . . .	180
3.- Monsieur Alain Tacconi, quatre vingt parts sociales . . . . .	80
4.- Monsieur Claude Tholey, cent soixante dix parts sociales . . . . .	170
Total: cinq cents parts sociales. . . . .	500»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de sept cent quarante-cinq Euro (EUR 745,-).

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: J. Michel, P. Locuty, C. Tholey, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2002, vol. 13CS, fol. 14, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1<sup>er</sup> juillet 2002.

P. Bettingen.

(50701/202/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**PLAGEFIN, PLACEMENT, GESTION, FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 9.449.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

FIDUPAR

Signatures

(50535/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**PLAGEFIN, PLACEMENT, GESTION, FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 9.449.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire  
qui s'est tenue le 28 mars 2001 à 11.00 heures à Luxembourg*

- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Messieurs Joseph Winandy et Yvan Juchem et de Monsieur Eric Berg, Administrateurs, pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg S.A. et nomme en remplacement:

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A.,

5, rue Emile Bian,

L-1235 Luxembourg,

pour un terme venant à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

*Pour le Conseil d'Administration*

*Signature / Signature*

*Un administrateur / Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50540/009/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**EUROPIECES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 36.769.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 37, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

Signature.

(50551/728/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**INDOLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 49.507.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire  
qui s'est tenue le 5 juin 2001 à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50537/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**SOCIETE HOTELIERE EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1474 Luxembourg, 5, sentier de l'Espérance.  
R. C. Luxembourg B 27.918.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

(50546/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**LEET TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck II.  
R. C. Luxembourg B 38.343.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

(50589/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**LEET TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck II.  
R. C. Luxembourg B 38.343.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire  
tenue au siège social en date du 12 juin 2002*

Les rapports de gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes clôturant l'exercice au 31 décembre 2001 sont approuvés;

Les comptes annuels et l'affectation du résultat au 31 décembre 2001 sont approuvés;

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

LEET TRADING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50590/780/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---



**GREY WORLDWIDE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3237 Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 77.812.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

*Extraits du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mai 2002*

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Réserve légale: .....	EUR 3.714,27
Résultats reportés: .....	EUR 70.571,16

*Composition du conseil d'administration*

Madame Heike Fries, administrateur-délégué, demeurant à L-7307 Steinsel.  
Monsieur Patrick Willemarck, demeurant à B-1180 Uccle.  
Monsieur Patrick Van Hoye, demeurant à B-3040 Huldenberg.

*Commissaire aux comptes*

ABAX AUDIT, S.à r.l., L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

(50550/592/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**LUXEMBOURG SYLVESTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 84.707.

Il résulte de la décision du conseil d'administration du 24 juin 2002 que le siège de la société LUXEMBOURG SYLVESTER, S.à r.l., a été transféré au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 24, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50553/280/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**CITY RADIO PRODUCTIONS, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 78.736.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2002*

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société anonyme CITY RADIO PRODUCTIONS S.A. du 17 juin 2002:

- Que l'Assemblée accepte la démission de Messieurs Duncan Boyd, ingénieur-technicien, demeurant à Luxembourg, Graham Russel, ingénieur-technicien, demeurant à Wasserbillig, Luc Willems, ingénieur-technicien, demeurant à Luxembourg, Pedro de Lima, ingénieur-technicien, demeurant à Rollingen-Mersch, et Mario di Stefano, avocat, demeurant à Mondorf-les-Bains de leur poste d'administrateur et leur accorde par vote spécial décharge pleine et entière pour l'exécution de leur mandat.

- Que Messieurs Guy Antony, ingénieur, demeurant à Sandweiler, Jean Krips, ingénieur, demeurant à Esch-sur-Alzette, Andy Hayward, disc-jockey, demeurant à Luxembourg, James Kent, disc-jockey, demeurant à Luxembourg et Nic Hume, disc-jockey, demeurant à Luxembourg sont nommés aux postes d'administrateurs pour un mandat de six ans.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2002.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 49, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50565/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**CABLE & WIRELESS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 68.302.

*Extrait des résolutions prises en Conseil d'Administration tenu le 31 mars 2002*

Suite à la démission de BVBA COMMUNICATIONS & CONSULTING, représentée par M. Vincent Lobel, de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 26 octobre 2001, le Conseil d'Administration coopte M. René Oudejans, directeur financier, demeurant à Sportlaan 81-1333 SE Almere (Pays-Bas), comme nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat.

*Extrait des résolutions prises en Assemblée Générale Annuelle tenue le 31 mars 2002*

L'assemblée prend acte de la démission de BVBA COMMUNICATIONS & CONSULTING, représentée par M. Vincent Lobel, de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 26 octobre 2001.

L'assemblée ratifie la cooptation de M. René Oudejans, directeur financier, demeurant à Sportlaan 81-1333 SE Almere (Pays-Bas), comme nouvel administrateur de la société par résolution du Conseil d'Administration de la Société tenu le 31 mars 2002.

Prenant acte du fait que les pertes de la Société excèdent la moitié du capital social souscrit, l'assemblée décide la continuation des activités de la Société en application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 24, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50552/280/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**CABLE & WIRELESS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 68.302.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration tenu le 31 mars 2002 que le siège social de la Société a été transféré à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 24, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50554/280/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**EUROPEAN HOTEL FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 5.000.000,- LUF.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 66.668.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 15 février 2002*

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 15 février 2002 que:

- La démission de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 73, Côte d'Eich, à L-1450 Luxembourg de sa fonction de gérant de la société a été acceptée par l'Associé Unique avec effet immédiat.

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, est élu par l'Associé Unique en remplacement du gérant démissionnaire, et ce pour une période indéterminée.

- Le Conseil de gérance se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Andrew Pettit, directeur de sociétés, demeurant One Broadgate. Londres.

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 février 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 44, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50566/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**J.P. MORGAN CAPITAL HOLDINGS LIMITED, Société Anonyme de Droit Etranger.**

Registered office: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.  
R. C. Luxembourg B 73.205.

—  
Mr James Risch has resigned as a Director of the Company with effect June 7, 2002.

Luxembourg, 28 June 2002.

R. Theissen / E. Dosch  
Director / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 48, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50559/013/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**J.P. MORGAN CAPITAL HOLDINGS LIMITED, Société Anonyme de Droit Etranger.**

Registered office: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.  
R. C. Luxembourg B 73.205.

—  
*Extract of the Minutes of the Annual General Meeting of Shareholders on 18th June 2002*

«The general meeting approved to re-appoint PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., as «Commissaires» for Luxembourg law purposes and as Auditors for UK law purposes for the year commencing January 1, 2002.»

Luxembourg, 3 July 2002.

E. Dosch / R. Theissen  
Company Secretary / Director

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 48, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50560/013/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**J.P. MORGAN CAPITAL HOLDINGS LIMITED, Société Anonyme de Droit Etranger.**

Siège social: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.  
R. C. Luxembourg B 73.205.

—  
Les comptes annuels de J.P. MORGAN CAPITAL HOLDINGS LIMITED, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 48, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

R. Theissen / E. Dosch  
Administrateur / Secrétaire

(50561/013/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**KASOMAR HOLDING II AKTIENGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 37.881.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

(50600/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**KASOMAR HOLDING II AKTIENGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 37.881.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2002, vol. 570, fol. 21, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

(50601/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**CABLE & WIRELESS GLOBAL BUSINESSES HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 63.921.

Il résulte d'une décision du conseil de gérance tenu le 31 mars 2002 que le siège social de la Société a été transféré à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 24, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50555/280/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**CABLE & WIRELESS WESTERN HEMISPHERE LUXEMBOURG, S.à r.l.,**

**Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 72.450.

Il résulte d'une décision du conseil de gérance tenu le 31 mars 2002 que le siège social de la Société a été transféré à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 24, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50557/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**EUROPEAN OVERSEAS ISSUING CORPORATION, Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 8.982.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 septembre 2001*

Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur O. De Groote, sous-directeur, avec adresse professionnelle 24, avenue Marnix à B-1000 Bruxelles et de Monsieur P. Walkiers, attaché de direction, avec adresse professionnelle 24, avenue Marnix à B-1000 Bruxelles, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ERNST & YOUNG, ayant son siège social au Kirchberg, rue Richard Coudenhove-Kalergi à L-1359 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

L'Assemblée décide de ratifier la cooptation de Monsieur Jean-Pierre Straet, directeur général avec adresse professionnelle 24, avenue Marnix à B-1000 Bruxelles. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Luxembourg, le 24 septembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 24, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50567/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**EUROPEAN OVERSEAS ISSUING CORPORATION, Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 8.982.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature / Signature

*Un mandataire*

(50568/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**CABLE & WIRELESS GLOBAL CARD SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 63.924.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration tenu le 31 mars 2002 que le siège social de la Société a été transféré à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 24, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50558/280/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**INVESCO SERIES MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 78.649.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2002, vol. 570, fol. 30, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

Pour INVESCO SERIES MANAGEMENT S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(50562/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**G.F.I. S.A., GESTION FINANCIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 26.114.

Les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001 font apparaître un bénéfice de EUR 391.330,-.

Le report à nouveau de l'exercice précédent s'élevant à EUR 145.210,-, l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2002 a décidé de distribuer aux actionnaires un dividende de EUR 391.000,-. Le résultat reporté s'élève, après distribution, à EUR 145.540,-.

Pour GESTION FINANCIERE INTERNATIONALE S.A. - G.F.I. S.A.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 50, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50564/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**CASOCHRI HOLDING S.A., Société Anonyme,  
(anc. CASOCHRI S.A.).**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 34.336.

L'an deux mille deux, le quatorze juin.

Par devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société CASOCHRI S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, constituée suivant acte reçu par le notaire Christine Doerner, de résidence à Bettembourg, en date du 2 juillet 1990, publié au Mémorial C, numéro 18 du 21 janvier 1991 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 2 décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 134 du 3 mars 1999.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Léon Rentmeister, employé privé, demeurant à Dahl, qui désigne comme secrétaire Madame Carmen Mangel, employée privée, demeurant à Hivange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sabrina Mazzi, employée privée, demeurant à Soleuvre.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Modification du premier paragraphe de l'article 1<sup>er</sup> des statuts afin de refléter le changement de la raison sociale de la société en CASOCHRI HOLDING S.A.

2) Suppression de l'attribution de la valeur nominale aux actions: toutes les actions existantes sont changées en «actions sans valeur nominale.».

3) Conversion du capital social de dix-huit millions de francs luxembourgeois (18.000.000,- LUF) en quatre cent quarante-six mille deux cent huit euros trente quatre cents (446.208,34 EUR), au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (40,3399 LUF) pour un euro (1,- EUR).

4) Augmentation du capital social d'un montant de trois mille sept cent quatre vingt-onze euros soixante-six cents (3.791,66 EUR), pour le porter de son montant actuel de quatre cent quarante-six mille deux cent huit euros trente-quatre cents (446.208,34 EUR) à quatre cent cinquante mille euros (450.000,- EUR), sans apports nouveaux et sans émission d'actions nouvelles, par incorporation au capital à due concurrence de bénéfices reportés de la société.

5) Renouvellement, pour une période qui ne peut dépasser cinq ans, de l'autorisation au conseil d'administration à augmenter le capital social.

6) Modification de l'article 3 des statuts de la société suite aux résolutions précédentes.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 1<sup>er</sup> des statuts afin de refléter le changement de la raison sociale de la société en CASOCHRI HOLDING S.A.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions existantes: toutes les actions existantes sont changées en «actions sans valeur nominale.».

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de convertir le capital social de dix-huit millions de francs luxembourgeois (18.000.000,- LUF) en quatre cent quarante-six mille deux cent huit euros trente-quatre cents (446.208,34 EUR), au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (40,3399 LUF) pour un euro (1,- EUR).

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de trois mille sept cent quatre-vingt-onze euros soixante-six cents (3.791,66 EUR), pour le porter de son montant actuel de quatre cent quarante-six mille deux cent huit euros trente quatre cents (446.208,34 EUR) à quatre cent cinquante mille euros (450.000,- EUR), sans apports nouveaux et sans émission d'actions nouvelles, par incorporation au capital à due concurrence de bénéfices reportés de la société.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de renouveler, pour une période qui ne peut dépasser cinq ans, l'autorisation au conseil d'administration à augmenter le capital social.

*Sixième résolution*

Suite aux résolutions précédentes, l'assemblée décide:

a) de modifier le premier paragraphe de l'article 3 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à quatre cent cinquante mille euros (450.000,- EUR), divisé en cent quatre-vingts (180) actions sans valeur nominale.»

b) de modifier le cinquième paragraphe de l'article 3 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à concurrence de quatre cent vingt-cinq mille euros (425.000,- EUR) pour le porter de son montant de quatre cent cinquante mille euros (450.000,- EUR) à huit cent soixante-quinze mille euros (875.000,- EUR), le cas échéant par l'émission de cent soixante-dix (170) actions sans valeur nominale, jouissant des mêmes droits que les actions existantes.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ six cent vingt-cinq euros (EUR 625,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: L. Rentmeister, C. Mangen, S. Mazzi, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 20 juin 2002, vol. 424, fol. 91, case 11.- Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 3 juillet 2002.

A. Weber.

(50711/236/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**GlaxoSmithKline LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 71.871.

Acte constitutif publié à la page 44684 du Mémorial C n°931 du 7 décembre 1999.

—  
Les comptes annuels au 25 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 46, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Dassonville.

(50569/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**GlaxoSmithKline INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Luxembourg, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.232.

Acte constitutif publié à la page 6578 du Mémorial C n° 138 du 11 février 2000.

—  
Les comptes annuels au 20 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 46, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Dassonville.

(50570/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**GlaxoSmithKline INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 73.233.

Acte constitutif publié à la page 6591 du Mémorial C n°138 du 11 février 2000.

—  
Les comptes annuels au 20 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 47, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Dassonville.

(50571/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**PI EUROPE 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 959.127.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 71.260.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 51, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

*Pour la société*

ANDERSEN, Société Anonyme

Signature

(50575/501/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**PG EUROPE 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 71.259.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 51, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

*Pour la société*

ANDERSEN, Société Anonyme

Signature

(50576/501/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**BENETTON INTERNATIONAL N.V. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Amsterdam (Pays-Bas).

Siège de direction effectif et administratif: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 80.058.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 51, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2002.

*Pour la société*

ANDERSEN S.A., société anonyme

Signature

(50574/501/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**CAPAG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 53.725.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 45, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

*Pour la société*

J. Hansoulle

*Administrateur Dirigeant*

(50577/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**MONDIAL FORNI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 51.441.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

MONDIAL FORNI INTERNATIONAL S.A.

Signatures

(50581/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**LOUSSEAU HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 20.987.

L'an deux mille deux, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société LOUSSEAU HOLDING S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe, constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Cravatte, de résidence à Ettelbruck, en date du 9 novembre 1983, publié au Mémorial C, numéro 365 du 13 décembre 1983 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Marthe Thyes-Walch, de résidence à Luxembourg, en date du 14 mai 1992, publié au Mémorial C, numéro 455 du 10 octobre 1992, suivant acte reçu par le notaire Jacqueline Hansen-Peffer, alors de résidence à Capellen, en remplacement du prédit notaire Marthe Thyes-Walch, en date du 17 août 1994, publié au Mémorial C, numéro 514 du 9 décembre 1994 et suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 octobre 1998, publié au Mémorial C, numéro 58 du 1<sup>er</sup> février 1999.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Léon Rentmeister, employé privé, demeurant à Dahl, qui désigne comme secrétaire Madame Carmen Mangen, employée privée, demeurant à Hivange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sabrina Mazzi, employée privée, demeurant à Soleuvre.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

1.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Suppression de l'attribution de la valeur nominale aux actions: toutes les actions existantes sont changées en «actions sans valeur nominale.»

2) Conversion du capital social de cent millions de francs luxembourgeois (100.000.000,- LUF) en deux millions quatre cent soixante-dix-huit mille neuf cent trente-cinq euros vingt-cinq cents (2.478.935,25 EUR), au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (40,3399 LUF) pour un euro (1,- EUR).



3) Augmentation du capital social d'un montant de vingt et un mille soixante quatre euros soixante-quinze cents (21.064,75 EUR), pour le porter de son montant actuel de deux millions quatre cent soixante-dix-huit mille neuf cent trente-cinq euros vingt-cinq cents (2.478.935,25 EUR) à deux millions cinq cent mille euros (2.500.000,- EUR), sans apports nouveaux et sans émission d'actions nouvelles, par incorporation au capital à due concurrence des réserves de la société.

4) Modification de l'article 3 des statuts de la société suite aux résolutions précédentes.

5) Changement des dates de l'année sociale au 1<sup>er</sup> janvier (début de l'exercice) et 31 décembre (fin de l'exercice) et modification subséquente de l'article 9 des statuts de la société.

6) Décision que l'année sociale en cours comprendra exceptionnellement tout le temps à courir du 1<sup>er</sup> octobre 2001 au 31 décembre 2002.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions existantes: toutes les actions existantes sont changées en «actions sans valeur nominale.».

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide de convertir le capital social de cent millions de francs luxembourgeois (100.000.000,- LUF) en deux millions quatre cent soixante-dix-huit mille neuf cent trente-cinq euros vingt-cinq cents (2.478.935,25 EUR), au taux de conversion de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (40,3399 LUF) pour un euro (1,- EUR).

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de vingt et un mille soixante-quatre euros soixante-quinze cents (21.064,75 EUR), pour le porter de son montant actuel de deux millions quatre cent soixante-dix-huit mille neuf cent trente-cinq euros vingt-cinq cents (2.478.935,25 EUR) à deux millions cinq cent mille euros (2.500.000,- EUR), sans apports nouveaux et sans émission d'actions nouvelles, par incorporation au capital à due concurrence des réserves de la société.

#### *Quatrième résolution*

Suite aux résolutions précédentes, l'assemblée décide de modifier l'article 3, premier paragraphe, des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à deux millions cinq cent mille euros (2.500.000,- EUR), divisé en cent mille (100.000) actions sans valeur nominale.»

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée décide de changer les dates de l'année sociale au 1<sup>er</sup> janvier (début de l'exercice) et 31 décembre (fin de l'exercice).

Suite à cette résolution, l'article 9 des statuts de la société est modifié et aura déconnais la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.»

#### *Sixième résolution*

L'assemblée décide que l'année sociale en cours comprendra exceptionnellement tout le temps à courir du 1<sup>er</sup> octobre 2001 au 31 décembre 2002.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ six cent vingt-cinq euros (EUR 625,-).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: L. Rentmeister, C. Mangen, S. Mazzi, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 27 juin 2002, vol. 424, fol. 95, case 4.- Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 3 juillet 2002.

A. Weber.

(50709/236/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**OLYMBOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 48.702.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 octobre 2001*

Madame M-F Ries-Bonani, Madame R. Scheifer-Gillen et Monsieur A. De Bernardi sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans.

Monsieur A. Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Pour extrait sincère et conforme

OLYMBOS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50580/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**OLYMBOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 48.702.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

OLYMBOS S.A.

Signatures

(50586/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**OLYMBOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 48.702.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

OLYMBOS S.A.

Signatures

(50587/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**FONTEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 74.684.

DISSOLUTION

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 26 juin 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 juillet 2002, vol. 869, fol. 66, case 7, que la Société Anonyme Holding FONTEX HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 74.684, constituée suivant acte notarié du 3 mars 2000, publié au Mémorial C 449 du 26 juin 2000, au capital social de quarante mille dollars des Etats-Unis (USD 40.000,-) représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis (USD 2,-) chacune, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la Société Anonyme FONTEX HOLDING S.A. prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 4 juillet 2002.

J.J. Wagner.

(50726/239/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**ELIODORO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 56.826.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

ELIODORO S.A.

Signatures

(50582/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**MANTILLA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 69.304.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

MANTILLA S.A.

Signatures

(50583/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**MEGEVE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 58.235.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2002, vol. 570, fol. 29, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

MEGEVE S.A.

Signatures

(50584/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**ALAVITA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6117 Junglinster, 13A, rue de la Gare.

L'an deux mille deux, le douze juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALAVITA S.A., avec siège social à Junglinster, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 30 juillet 1999, publié au Mémorial C, numéro 821 du 4 novembre 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvia Hennericy-Nalepa, employée privée, demeurant à Meixle-Tige (B).

Le président désigne comme secrétaire Madame Martine Molina, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Germain Becker, docteur en médecine dentaire, demeurant à Dudelange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Conversion du capital social
2. Réduction du capital social par absorption de pertes pour le ramener de EUR 30.986,69 à EUR 6.200,-.
3. Fixation de la valeur nominale et du nombre d'actions
4. Augmentation du capital social par apport en espèces pour le porter à EUR 32.000,-
5. Modification de l'article 5 des statuts
6. Divers

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de convertir le capital social de LUF en EUR de sorte que le capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) sera établi à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euro (EUR 30.986,69).

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euro (EUR 24.786,69) pour le ramener à six mille deux cents Euro (EUR 6.200,-).

La réduction de capital est réalisée par absorption de pertes à due concurrence et annulation de 1.000 actions.

Les annulations se feront proportionnellement aux actions détenues par tous les actionnaires.

L'existence de ces pertes ressort d'un bilan comptable arrêté au 31 décembre 2001, lequel bilan restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de fixer la valeur nominale des actions à vingt-cinq Euro (EUR 25,-) de sorte que le capital social réduit de six mille deux cents Euro (6.200,-) soit représenté par deux cent quarante-huit (248) actions, se répartissant entre les actionnaires proportionnellement à leurs droits.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de vingt-cinq mille huit cents Euro (EUR 25.800,-) pour le porter à trente-deux mille Euro (EUR 32.000,-) et émission de mille trente-deux (1.032) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

Les mille trente-deux (1.032) actions sont entièrement souscrites comme suit:

Monsieur Germain Becker, docteur en médecine dentaire, demeurant à L-3508 Dudelange, 42, op Lenkeschlei, cinq cent seize actions . . . . .	516
Madame Laurence Becker-Heinisch, demeurant à L-3508 Dudelange, 42, op Lenkeschlei, cinq cent seize actions . . . . .	516
Total: mille trente-deux actions . . . . .	1.032

Les mille trente-deux (1.032) actions sont entièrement libérées en espèces de sorte que la somme de vingt-cinq mille huit cents Euro (EUR 25.800,-) se trouve à la disposition des organes de la société preuve en ayant été apportée au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Cinquième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5 (alinéa 1) des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Das gezeichnete Aktienkapital beträgt zweiunddreissig tausend Euro (EUR 32.000.-), eingeteilt in eintausendzweihundertachtzig (1.280) Aktien mit einem Nominalwert von fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) pro Aktie. »

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille Euro (EUR 1.000,-)

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Hennericy-Nalepa, G. Becker, M. Molina, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2002, vol. 12CS, fol. 97, case 1. – Reçu 258 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1<sup>er</sup> juillet 2002.

P. Bettingen.

(50741/202/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**ROYALTY PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 52.491.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

ROYALTY PARTICIPATIONS S.A.

Signatures

(50585/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**CONFY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 66.830.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

(50591/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**DOMINO RECREATIVO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

*Déclaration*

La soussignée DOMINO RECREATIVO S.A., une société à responsabilité limitée de droit étranger, ayant son siège statutaire à Ciudad de Arandas, Jalisco, Etats-Unis de Mexico,

ici représentée par M. Matthijs Bogers, résident à Luxembourg, et M. Alain Noullet, résident à Luxembourg, déclare par la présente:

- Que le principal siège des activités de la société est transféré à Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 3 mai 2002

- Que la personne morale est considérée comme une société familiale et adoptera les dispositions et les conditions qui sont applicables à une société à responsabilité limitée luxembourgeoise.

- Que les activités exercées au Luxembourg et sa succursale en Suisse seront conformes à son objet social, soit:

- la participation dans, le financement de, la collaboration avec, la gestion de sociétés et autres entreprises, ainsi que l'octroi de conseils et la prestation d'autres services;

- l'obtention, l'exploitation et l'aliénation de droits de propriété industriels et intellectuels, ainsi que d'objets immobiliers;

- la procuration de sûretés en garantie de dettes de personnes morales ou d'autres sociétés avec laquelle elle est liée au sein d'un groupe;

- la mise en oeuvre de toute opération en rapport avec ce qui précède ou susceptible de promouvoir sa réalisation; le tout dans le sens le plus large du terme.

- Que les fonds propres visibles de la société au 3 mai 2002 s'élevaient à 1.440.000 Pesos Mexicains (EUR 167.636,79).

- Que M. Matthijs Bogers, résident à Luxembourg et M. Alain Noullet, résident à Luxembourg, directeurs de la société, peuvent engager valablement la société sous leurs signatures conjointes.

- Sont joints à la présente réquisition d'inscription:

- la version allemande des statuts de la société;

- le bilan intérimaire du 3 mai 2002;

- le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société datée du 3 mai 2002

Déclaration faite à Luxembourg, le 2 juillet 2002.

M. Bogers

Directeur

A. Noullet

Directeur

Représenté par M. Bogers

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 42, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50625/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**ALEXANDROS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Zithe.

R. C. Luxembourg B 76.098.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

(50592/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**INTERPACK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck II.

R. C. Luxembourg B 68.504.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

(50595/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**INTERPACK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck II.

R. C. Luxembourg B 68.504.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire  
tenue au siège social en date du 11 juin 2002*

Les rapports de gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2001 sont acceptés;

Les comptes annuels et l'affectation du résultat au 31 décembre 2001 sont approuvés;

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

INTERPACK S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50596/780/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**KEILIR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 80.198.

—  
DISSOLUTION

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 26 juin 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 juillet 2002, vol. 869, fol. 66, case 5, que la Société Anonyme Holding KEILIR HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 80.198, constituée suivant acte notarié du 22 décembre 2000, publié au Mémorial C 675 du 25 août 2001, au capital social de cent et un millions trois cent cinquante mille couronnes islandaises (ISK 101.350.000,-) représenté par un million treize mille cinq cents (1.013.500) actions d'une valeur nominale de cent couronnes islandaises (ISK 100,-) chacune, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la Société Anonyme KEILIR HOLDING S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 4 juillet 2002.

J.-J. Wagner.

(50728/239/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**ADOMIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2166 Luxembourg, 3, rue Wolfgang Amadeus Mozart.  
R. C. Luxembourg B 67.401.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2002.

(50597/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**ADOMIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2166 Luxembourg, 3, rue Wolfgang Amadeus Mozart.  
R. C. Luxembourg B 67.401.

—  
L'associé unique de la société, à savoir Monsieur Christian Brück, s'est réuni en assemblée générale ordinaire et a pris les résolutions suivantes:

Les comptes clôturés au 31 décembre 2001 ont été approuvés.

Malgré la perte importante cumulée au 31 décembre 2001, l'associé unique décide de poursuivre l'activité sociale.

Décharge est donnée au gérant pour l'exercice de son mandat jusqu'au 31 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

ADOMIA, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2002, vol. 570, fol. 41, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50598/780/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**HAUSSMANN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 41.104.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38 case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour *HAUSSMANN HOLDING S.A.*

Signature

(50604/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**PECUNIA TIME INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B 75.044.

—  
DISSOLUTION

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 26 juin 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 juillet 2002, vol. 869, fol. 66, case 3, que la Société Anonyme Holding PECUNIA TIME INVEST HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 75.044, constituée suivant acte notarié du 24 mars 2000, publié au Mémorial C 510 du 18 juillet 2000, au capital social de vingt millions de couronnes islandaises (ISK 20.000.000,-) représenté par deux cent mille (200.000) actions d'une valeur nominale de cent couronnes islandaises (ISK 100,-) chacune, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la Société Anonyme PECUNIA TIME INVEST HOLDING S.A., pré-désignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 4 juillet 2002.

J.-J. Wagner.

(50730/239/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**PASTECS.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 53.339.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38 case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 juillet 2002.

*Pour PASTECS.A.*

Signature

(50605/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**PASTECS.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 53.339.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38 case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 juillet 2002.

*Pour PASTECS.A.*

Signature

(50609/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**PASTECS.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 53.339.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38 case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 juillet 2002.

*Pour PASTECS.A.*

Signature

(50610/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**PASTECS.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 53.339.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2002, vol. 570, fol. 38 case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 juillet 2002.

*Pour PASTECS.A.*

Signature

(50611/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**FMC PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8140 Bridel, 88C, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 67.032.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Junglinster, le 3 juillet 2002.

*Pour la société*

J. Seckler

*Le Notaire*

(50765/231/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---



**G.N. INVESTMENTS & PARTICIPATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

Le bilan au 30 juin 2001 approuvé par l'Assemblée Générale du 3 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Signature.

(50612/717/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**G.N. INVESTISSEMENTS & PARTICIPATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire  
tenue au siège social en date du 3 juin 2002*

Les comptes clôturés au 30 juin 2001 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 juin 2001.

Les mandats de Marc Muller, Yvette Hamilius et Marion Muller, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 30 juin 2007.

Pour extrait sincère et conforme

G.N. INVESTISSEMENTS & PARTICIPATIONS HOLDING S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 48, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50623/717/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**ALPHALINEA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 72.818.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2002*

L'an 2002 le 18 juin, à 10.00 heures.

Se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social de la société, les actionnaires de la société ALPHALINEA S.A. constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, le 23 novembre 1999, publié au Mémorial C numéro 75 du 22 janvier 2000 avec un capital social de 1.250.000,- LUF représenté par 100 actions d'une valeur nominale de 12.500,- LUF chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Albert Goldenberg, directeur, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme scrutateur Madame Kathleen De Jong, employée de la société, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme secrétaire Monsieur Franck Amouyal, employé, demeurant à Luxembourg.

*Exposé*

Monsieur le président expose qu'il est nécessaire de convertir le capital en euros et d'en porter le montant à 31.000,- EUR pour se mettre en conformité avec les termes de la loi.

Après discussion, l'assemblée décide à l'unanimité.

*Décision*

A compter de ce jour le capital de la société est converti en euros et porté à la somme de 31.000,- EUR divisé en 100 actions de 310,- EUR chacune.

*Formalités*

Tous pouvoirs sont donnés au porteur des présentes en vue de faire toutes démarches auprès de l'administration luxembourgeoise nécessaires à l'enregistrement des présentes.

Fait et signé ce jour en 2 exemplaires originaux.

A Luxembourg, le 18 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2002, vol. 569, fol. 72, case 7.– Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50801/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**LUXSCAN TECHNOLOGIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 65.710.

Le bilan au 30 septembre 2000 approuvé par les associés en date du 28 mai 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Signature.

(50613/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**LUXSCAN TECHNOLOGIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 10.000.000,- LUF**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 65.710.

*Extrait des résolutions adoptées par les associés en date du 28 mai 2001*

Les comptes sociaux au 30 septembre 2000 ont été approuvés et le gérant a obtenu la décharge des associés pour l'exécution de son mandat durant l'exercice clôturant au 30 septembre 2000.

Pour publication

LUXSCAN TECHNOLOGIES, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 48, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50622/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**P4 INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 86.388.

L'an deux mille deux, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Jean Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de P4 INVESTMENTS S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 86.388, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 5 février 2002, publié au Mémorial C numéro 890 du 12 juin 2002, (ci-après «la Société»).

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Federico Innocenti, maître en sciences économiques, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

Modification de l'objet social de la Société et modification concomitante de l'article quatre (4) des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la réalisation de toutes opérations financières, notamment la souscription, l'acquisition, la vente et la titrisation de (a) valeurs mobilières (représentant une dette ou autres) émises par des organismes et institutions internationales, des Etats souverains, des entreprises publiques ou privées ainsi que d'autres entités juridiques et (b) actifs/et/ou de créances de tout autre genre ou nature.

Sans préjudice de ce qui précède, la société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur, à l'acquisition et à liquidation de tous titres et autres instruments financiers: participer à la création, au développement et/ou au contrôle de toute entreprise; acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toutes autres manières tous titres ou autres instruments financiers; les réaliser par voie de vente,

de cession, d'échange ou autrement: accorder tous concours, prêt, avance ou garantie aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation, émettre des obligations et valeurs mobilières de toutes sortes en toutes devises et d'emprunter sous toutes les formes; être partie à des contrats de swap incluant, sans limitation, crédit default swap, et donner en gage, hypothéquer ou concéder de toute autre façon des garanties sur ses biens et ses droits afin de garantir le paiement ou le remboursement de toute somme due par la société au titre ou en rapport avec des titres obligataires et instruments de crédit de toute nature émis de temps à autre par la société.

D'une façon générale, la société pourra utiliser toutes techniques et tous instruments relatifs à ses biens et/ou ses investissements permettant une gestion efficace de ceux-ci, y compris toutes techniques et tous instruments pour la protéger contre les risques de change et des risques de taux d'intérêts.

En général, la société pourra prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et procéder à toute opération financière, mobilière, immobilière, commerciale et industrielle qu'elle jugera utile à la réalisation et au développement de son objet social.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité la résolution suivante:

#### *Résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier complètement l'objet social actuel de la Société et décide de modifier concomitamment l'article quatre (4) des statuts de la Société, afin de lui fournir désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la réalisation de toutes opérations financières, notamment la souscription, (acquisition, la vente et la titrisation de (a) valeurs mobilières (représentant une dette ou autres) émises par des organismes et institutions internationales, des Etats souverains, des entreprises publiques ou privées ainsi que d'autres entités juridiques et (b) actifs/et/ou de créances de tout autre genre ou nature.

Sans préjudice de ce qui précède, la société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur, à l'acquisition et à la liquidation de tous titres et autres instruments financiers: participer à la création, au développement et/ou au contrôle de toute entreprise; acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toutes autres manières tous titres ou autres instruments financiers; les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement: accorder tous concours, prêt, avance ou garantie aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation, émettre des obligations et valeurs mobilières de toutes sortes en toutes devises et d'emprunter sous toutes les formes; être partie à des contrats de swap incluant, sans limitation, crédit default swap, et donner en gage, hypothéquer ou concéder de toute autre façon des garanties sur ses biens et ses droits afin de garantir le paiement ou le remboursement de toute somme due par la société au titre ou en rapport avec des titres obligataires et instruments de crédit de toute nature émis de temps à autre par la société.

D'une façon générale, la société pourra utiliser toutes techniques et tous instruments relatifs à ses biens et/ou ses investissements permettant une gestion efficace de ceux-ci, y compris toutes techniques et tous instruments pour la protéger contre les risques de change et des risques de taux d'intérêts.

En général, la société pourra prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et procéder à toute opération financière, mobilière, immobilière, commerciale et industrielle qu'elle jugera utile à la réalisation et au développement de son objet social.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M.-F. Ries-Bonani, B. D. Klapp, F. Innocenti, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 juillet 2002, vol. 869, fol. 65, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 3 juillet 2002.

J.-J. Wagner.

(50732/239/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

#### **P4 INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 86.388.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 3 juillet 2002.

J.-J. Wagner.

(50733/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**NATUMED VERTRIEBS GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 37.643.

Le bilan au 31 décembre 2000 approuvé par les associés en date du 8 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Signature.

(50614/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**NATUMED VERTRIEBS GmbH, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 500.000,- LUF**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 37.643.

*Extrait des résolutions adoptées par les associés en date du 8 mars 2002*

Les comptes sociaux au 31 décembre 2000 sont approuvés.

Pour publication

NATUMED VERTRIEBS GmbH

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 48, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50621/717/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**BYGGING LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 45.256.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Signature.

(50615/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**FINARCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-5326 Contern, 22, rue E. Reuter.  
R. C. Luxembourg B 78.384.

L'an deux mille deux, le dix avril.

Par-devant Maître Paul Bettingen notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1.- La société FINANCIAL ARCHITECTS N.V., avec siège social à Planet 11, Leuvensesteenweg 542, B-1930 Zaventem,

ici représentée par Monsieur Leo Eelen, consultant, demeurant à B-3020 Herent, Kastanjebosstraat 13, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

2.- Monsieur Michel Vallet, employé privé, demeurant à L-5521 Remich, 12, rue Dicks.

Les comparants sub 1 et 2 sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée FINARCH, S.à r.l., avec siège social à L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper, inscrite au registre de commerce à Luxembourg, sous la section B et le numéro 78.384,

constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 septembre 2000, publié au Mémorial C en 2001, page 13.439,

Monsieur Michel Vallet, préqualifié, cède à la société FINANCIAL ARCHITECTS N.V., préqualifiée, qui accepte, par son représentant ès-qualités, la totalité des parts sociales qu'il détient dans la société FINARCH, S.à r.l., précitée, soit vingt (20) parts sociales, au prix global convenu entre parties, ce dont quittance.

La société FINANCIAL ARCHITECTS N.V., par son représentant ès qualités, en sa qualité de gérante administrative de la société FINARCH, S. à r.l., accepte la susdite cession de parts au nom de la société, conformément à l'article 1690 du code civil.

Sur ce, le comparant sub 1, agissant en tant que seul associé de la société à responsabilité limitée FINARCH, S. à r.l., a déclaré au notaire instrumentaire se réunir en assemblée générale extraordinaire, ayant pour ordre du jour:

1. Transformation de la société multipersonnelle en une société unipersonnelle à responsabilité limitée et modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

2. Modification de l'article 7 des statuts.

3. Transfert du siège social de la société de L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper à L-5326 Contern, 22, rue Edmond Reuter.

4. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

L'associée unique, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, elle a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique déclare que la société FINARCH, S.à r.l sera dorénavant une société unipersonnelle à responsabilité limitée, dans laquelle la répartition des parts sociales est désormais la suivante:

La société FINANCIAL ARCHITECTS N.V., cent parts sociales. . . . .	100
Total: cent parts sociales . . . . .	<u>100</u>

*Deuxième résolution*

L'associée unique décide de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts qui aura la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société unipersonnelle à responsabilité limitée sous la dénomination de FINARCH, S.à r.l.

L'associée unique pourra à tout moment se réunir avec ou plusieurs associés et les futurs associés pourront également prendre toutes les mesures nécessaires afin de rétablir le caractère multipersonnel de la société.»

*Troisième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article sept des statuts qui sera désormais libellé comme suit:

«**Art. 7. a)** La cession des parts entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il l'entend. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

b) La transmission des parts pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernière volonté concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession, jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdites parts sociales de désigner un mandataire.

En présence de plusieurs associés, les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Pour le surplus, les articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sont applicables.»

*Quatrième résolution*

L'associée unique décide de transférer le siège social de la société de L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper, au L-5326 Contern, 22, rue Edmond Reuter et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 2 des statuts, dont la teneur est la suivante:

«**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège social est établi à Contern.»

*Cinquième résolution*

L'associée unique accepte la démission de Monsieur Jan De Crane d'Heyselaer de son poste de gérant.

Est nommé nouveau gérant de la société pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature:

Monsieur Chris Puype, employé privé, demeurant à B-1980 Zemst, Lernmenslaan 33.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme sept cent quarante-cinq euro (EUR 745,-).

Dont procès-verbal, passé à Münsbach, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: L. Eelen, M. Vallet, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2002, vol. 12CS, fol. 86, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1<sup>er</sup> juillet 2002.

P. Bettingen.

(50723/202/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**E. MIROGLIO HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 49.597.

Le bilan au 15 février 2002 approuvé par l'Assemblée Générale du 5 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2002.

Signature.

(50616/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**E. MIROGLIO S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 49.597.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire  
tenue au siège social en date du 5 juin 2002*

Les comptes clôturés au 15 février 2002 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 15 février 2002.

Les mandats de Edoardo Miroglio, administrateur-délégué, Umberto Cassinelli et Paolo Dracone, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 30 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

E. MIROGLIO S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 48, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(50624/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**WAGONS-LITS TOURISME, Société à responsabilité limitée.**  
**Capital Social : EUR 25.000,-**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 9.916.

Constituée sous la dénomination VOYAGES MATHIEU-WAGONS-LITS/COOK par acte sous seing privé, en date du 27 décembre 1971, publié au Mémorial C n° 63 du 10 mai 1972.

Statuts modifiés par acte reçu par Maître Carlo Funck, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 avril 1978, publié au Mémorial C n° 156 du 21 juillet 1978.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 55, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Gérant au 31 décembre 2000*

M. Stany Freid.

*Commissaire aux comptes au 31 décembre 2000*

DELOITTE & TOUCHE S.A.

3, route d'Arlon

L-8009 Strassen

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MAI 2001

L'assemblée décide de distribuer un dividende de 14.000.000,- de francs luxembourgeois au total et de reprendre 2.930.045,- francs luxembourgeois des résultats reportés.

L'assemblée décide la constitution d'une réserve «impôt sur la fortune imputé» de LUF 1.140.000,-

(50626/799/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**WAGONS-LITS TOURISME, Société à responsabilité limitée.**  
**Capital Social :25.000,- euros.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 9.916.

Constituée sous la dénomination VOYAGES MATHIEU-WAGONS-LITS/COOK par acte sous seing privé, en date du 27 décembre 1971, publié au Mémorial C n° 63 du 10 mai 1972.

Statuts modifiés par acte reçu par Maître Carlo Funck, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 avril 1978, publié au Mémorial C n° 156 du 21 juillet 1978.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 55, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Gérant au 31 décembre 2001*

M. Ulrich Bernard.

*Commissaire aux comptes au 31 décembre 2000*

DELOITTE & TOUCHE S.A.

3, route d'Arlon

L-8009 Strassen

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2002**

L'assemblée décide de ne distribuer aucun dividende.

L'assemblée décide également de porter à la réserve légale à 2.500,- euros

L'assemblée décide d'augmenter la «réserve impôt sur la fortune imputée» d'un montant de 23.227,- euros correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune 2001, conformément à l'article 174 bis.

(50627/799/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**WAGONS-LITS TOURISME, Société à responsabilité limitée.**

**Capital Social : 25.000,- euros.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 9.916.

—

**EXTRAIT**

Lors de l'assemblée générale des associés du 30 mai 2001, l'assemblée a décidé d'appeler aux fonctions de gérant Monsieur Ulrich Bernard. Celui-ci engagera valablement la société sous sa seule signature, en tant que seul et unique gérant de la société. Elle a pris note de la révocation par le gérant de Monsieur D. Ceulemans comme mandataire et la désignation de Monsieur Henri Losseau comme mandataire avec pouvoir de signature sur les documents administratifs (T.V.A, Fisc...). Les différents pouvoirs bancaires sont maintenus à l'exception de G. Boulton remplacé par J.-W. Dekker et D. Ceulemans remplacé par H. Losseau.

L'assemblée a décidé de nommer DELOITTE & TOUCHE comme commissaire aux comptes. Le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale à tenir en 2002.

Strassen, le 28 juin 2002.

Pour extrait conforme

DELOITTE & TOUCHE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 55, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50628/799/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**WAGONS-LITS TOURISME, Société à responsabilité limitée.**

**Capital Social :25.000,- euros.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 9.916.

—

**EXTRAIT**

Lors de l'assemblée générale des associés en date du 27 mai 2002, l'assemblée décide de nommer DELOITTE & TOUCHE comme commissaire aux comptes. Le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale à tenir en 2003.

Strassen, le 28 juin 2002.

Pour extrait conforme

DELOITTE & TOUCHE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2002, vol. 570, fol. 55, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(50629/799/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**TISCALI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 76.406.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2002, vol. 570, fol. 52, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2000**

- Perte de l'exercice. . . . . EUR 2.712.445,32  
Affectée au report à nouveau . . . . .

*Composition du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2000*

- M. Pasquale Lionetti
- M. Massimo Cristofori
- M. Carlo Santoiemma
- M. Frederico Franzine
- M. Patrick Ehrardt,

*Ratification de la nomination des nouveaux administrateurs et prolongation du mandat de tous les administrateurs*

Le mandat d'administrateurs de MM L Scardovi, M. Rosso et M. Roche est confirmé.

Le mandat d'administrateur de MM M. Cristofori, L. Scardovi, P. Lionetti, M. Rosso et M. Roche sont prolongés jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes de l'exercice 2002.

*Prorogation du mandat du réviseur d'entreprises*

Le mandat de DELOITTE & TOUCHE est prorogé jusqu'à l'Assemblée Générale statutaire du 31 décembre 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2002.

Signatures.

(50630/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**ROYAL 22 HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 47.674.

Le bilan au 30 avril 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2002, vol. 570, fol. 32, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE PRINCIPALE S.A.

Signature

(50634/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---

**ALICE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 57.653.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2002, vol. 570, fol. 32, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE PRINCIPALE S.A.

Signature

(50635/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2002.

---